Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20220613-09-2022-AI
Date de télétransmission : 13/06/2022
Date de réception préfecture : 13/06/2022

Unilys ACTIFS AU QUOTIDIEN | SICGP Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine

ARRETE N°9-2022 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE ETE 2022

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-17 ;

VU l'arrêté du maire de la commune de Saint-Germain-en-Laye en date du 3 mai 2019 autorisant l'ouverture de la piscine intercommunale, classée en type X de la 1ère catégorie ;

VU l'arrêté du Président du Syndicat Intercommunal du 3 septembre 2019 portant sur les horaires d'ouverture de l'équipement ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier les horaires d'accès à l'équipement pendant la période estivale ;

Nous, **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Le Dôme sera ouvert, tous les jours, de 9h00 à 20h00 à partir du samedi 2 juillet 2022.

ARTICLE 2 : L'espace aquatique sera ouvert du lundi au dimanche, de 11h00 à 20h00.

ARTICLE 3 : Les espaces forme et bien-être seront ouverts du lundi au dimanche, de 9h00 à 20h00.

ARTICLE 4 : Le Directeur de l'équipement, le Directeur général des Syndicats et le Président du Syndicat Intercommunal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 13 JUIN 2022
Transmis en Préfecture et affiché le 13 JUIN 2022

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal